



## APPEL DE CANDIDATURES CHAIRE DE RECHERCHE DU CANADA DE NIVEAU 2

**Affichage à l'interne** : Du 5 mai 2025 au 9 juin 2025

**THÈMES** : Les enjeux émergents de l'administration publique

La Direction de l'enseignement et de la recherche de l'ENAP lance un appel à candidatures pour une Chaire de recherche du Canada (niveau 2) afin d'appuyer son plan stratégique en recherche, notamment sur les enjeux émergents de l'administration publique.

Le [Programme de chaires de recherche du Canada \(PCRC\)](#) vise à attirer et retenir certaines des chercheuses et certains des chercheurs parmi les plus accomplis et prometteurs au monde. Les chaires de niveau 2, dites « juniors », qui leur sont destinées s'accompagnent d'un financement de 100 000 \$ par année durant cinq ans et renouvelables une fois. Le Secrétariat des programmes interorganismes à l'intention des établissements (SPIIE) prévoit également une allocation de recherche de 20 000 \$ par année pour les chaires de niveau 2 lors des 5 premières années du mandat du ou de la titulaire.

Par cet appel de candidatures à l'interne, l'ENAP vise principalement à soutenir les travaux d'un nouveau chercheur ou d'une nouvelle chercheuse parmi les plus prometteurs afin d'accélérer la recherche sur des enjeux émergents en administration publique (priorité 3) et de contribuer à l'avancement des autres priorités du [Plan stratégique de la recherche 2021-2025](#).

La personne pressentie devra avoir le profil requis pour obtenir une chaire de niveau 2 (voir critères ci-dessous). Elle recevra l'appui du personnel professionnel du bureau de la recherche pour la finalisation de son dossier de candidature qui sera soumis au Programme des chaires de recherche du Canada avant le **21 octobre 2025**.

## **PROGRAMME DES CHAIRES DE RECHERCHE DU CANADA**

En 2000, le gouvernement du Canada a créé un programme permanent dans le but d'établir 2 285 professorats de recherche – ou chaires de recherche du Canada – dans les établissements d'enseignement du pays. Le Programme des chaires de recherche du Canada investit environ 311 millions de dollars par année afin d'attirer et de retenir un groupe diversifié de chercheurs et de chercheuses de premier ordre, afin de consolider l'excellence de la recherche et de la formation dans les établissements d'enseignement postsecondaire du Canada.

Les titulaires de chaire visent à atteindre l'excellence en recherche dans les domaines des sciences naturelles, du génie, des sciences de la santé, des sciences humaines et des sciences sociales. Ces personnes aident les Canadiennes et Canadiens à approfondir leurs connaissances, à améliorer leur qualité de vie et à renforcer la compétitivité du Canada sur la scène internationale. Les titulaires de chaire contribuent par ailleurs à la formation de la prochaine génération de travailleuses et travailleurs hautement qualifiés en supervisant des étudiantes et étudiants, en enseignant et en coordonnant les travaux d'autres chercheuses et chercheurs.

## **EXIGENCES ET HABILITÉS PARTICULIÈRES**

Le Programme des chaires de recherche du Canada est fondé sur un engagement indéfectible à l'égard de l'excellence en recherche et en formation. Les examinatrices ou examinateurs et les membres du comité interdisciplinaire d'évaluation du Programme des CRC évaluent toutes les candidatures en fonction de critères de qualité relatifs au milieu offert par l'établissement, à la candidature et au programme proposés.

- Être une excellente chercheuse émergente ou un excellent chercheur émergent de calibre mondial qui a fait preuve d'une créativité particulière en recherche;
- Avoir démontré le potentiel nécessaire pour se tailler une réputation internationale dans son domaine au cours des cinq à dix prochaines années;
- Avoir le potentiel nécessaire pour recruter, former et retenir d'excellent(e)s stagiaires, étudiantes et étudiants et futur(e)s chercheuses et chercheurs;
- Proposer un programme de recherche original, novateur, de haute qualité et structurant pour l'ENAP.

## **ADMISSIBILITÉ DES PERSONNES CANDIDATES**

Dans le cadre du présent concours, seules les personnes actuellement membres du corps professoral en poste à l'ENAP peuvent poser leur candidature.

Les chaires de recherche du Canada de niveau 2 s'adressent à des chercheuses et chercheurs ayant obtenu leur diplôme le plus avancé il y a 10 ans ou moins. Toutefois, la carrière d'une

QUÉBEC  
555, boulevard Charest Est  
Québec (Québec) G1K 9E5  
CANADA

MONTRÉAL  
4750, avenue Henri-Julien  
Montréal (Québec) H2T 3E5  
CANADA

OUTAOUAIS  
283, boul. Alexandre-Taché  
Gatineau (Québec) J8X 3X7  
CANADA

SAGUENAY  
637, boulevard Talbot  
Saguenay (Québec) G7H 6A4  
CANADA

TROIS-RIVIÈRES  
3351, boulevard des Forges  
Trois-Rivières (Québec) G9A 5H7  
CANADA

chercheuse ou d'un chercheur peut comporter des interruptions ou des circonstances spéciales qui peuvent avoir un impact sur sa productivité.

Les personnes candidates à une chaire de niveau 2 doivent avoir terminé leur doctorat depuis moins de dix ans au moment de présenter leur candidature. Celles ayant terminé leur doctorat au-delà de cette période de 10 ans doivent le justifier selon les règles du Programme.

Si, en date du 21 octobre 2025, date de mise en candidature, plus de 10 ans se seront écoulés depuis l'obtention de son diplôme le plus avancé, la personne candidate communiquera avec le bureau de la recherche ([bureau-recherche@enap.ca](mailto:bureau-recherche@enap.ca)) afin de compléter le formulaire de justification. Les justifications acceptables sont habituellement limitées à des interruptions dans la carrière en recherche de la personne candidate en raison d'un congé de maternité ou d'un congé parental, d'un congé de maladie prolongé, d'une formation clinique ou de soins à un membre de la famille.

Pour en savoir plus sur le programme et les critères d'admissibilité et de sélection au niveau national veuillez consulter le [site web Programme de chaires de recherche du Canada](#).

## ENGAGEMENT DE L'ENAP ENVERS L'ÉQUITÉ, LA DIVERSITÉ ET L'INCLUSION

L'ENAP reconnaît que les femmes et les personnes de minorités de genre, les personnes racisées, les Autochtones et les personnes en situation de handicap (groupes désignés) sont plus susceptibles d'être victimes de discrimination en matière de recrutement, de sélection et de nomination pour les chaires de recherche du Canada (CRC) ainsi que pour toute autre activité de recherche au sein de son établissement. L'ENAP invite les personnes qui s'identifient à ces groupes à soumettre leur candidature. L'ENAP s'est engagée à adapter ses pratiques et s'est fixé des objectifs clairs pour favoriser l'équité à leur égard et assurer leur juste représentation au sein de son personnel et parmi ses titulaires de CRC, tel que réitéré dans le Plan d'action institutionnel en matière d'équité, de diversité et d'inclusion 2023-2026 de l'ENAP.

Conformément à ses politiques de recrutement et à ses mesures mises en place notamment à travers son Programme d'accès à l'égalité en emploi l'ENAP favorise l'excellence de la recherche et de la formation en recherche et garantit l'égalité des chances à tous les candidats et toutes les candidates. Elle appuie le principe énonçant que l'excellence et l'équité sont compatibles et complémentaires.

### *Mesures d'adaptation*

L'ENAP s'assurera d'offrir aux personnes candidates des mesures d'adaptation pour répondre à leurs besoins, le cas échéant. L'ENAP invite donc toute personne candidate nécessitant une mesure d'adaptation, ou ayant une question en lien avec sa candidature ou sur le processus de sélection, à communiquer avec la conseillère en gestion des ressources humaines, Madame Marie-Helen Brisebois ([marie-helen.brisebois@enap.ca](mailto:marie-helen.brisebois@enap.ca); 418-641-3000, poste 6335).

## DÉPÔT DU DOSSIER DE CANDIDATURE (CONCOURS INTERNE DE L'ENAP)

Le dossier doit comporter :

1. Le CV de chercheuse ou de chercheur le plus complet et le plus récent;
2. S'il y a lieu de justifier des interruptions de carrière, le formulaire prévu à cet effet sur le portail Convergence
3. Le titre de la Chaire proposée et un résumé de la programmation de recherche (100 mots);
4. Une description du programme de recherche proposé (maximum 6 pages);
5. Une liste de références (maximum 3 pages);
6. Une description des bénéfices institutionnels potentiels qu'apporterait la candidature, ainsi son inscription dans les orientations et objectifs du [Plan stratégique de la recherche 2022-2025](#) de l'ENAP. (maximum une page).
7. Le [formulaire d'auto-identification](#) rempli (à transmettre séparément à [SRH@enap.ca](mailto:SRH@enap.ca)).

Les dossiers de candidatures doivent être transmises en un seul courriel envoyé au plus tard **9 juin 2025, à 16 h** (heure de l'Est), à l'adresse suivante : [bureau-recherche@enap.ca](mailto:bureau-recherche@enap.ca).

## ÉVALUATION DES DOSSIERS DE CANDIDATURE

Le comité de sélection interne évaluera la qualité de la candidature et du programme de recherche proposé en regard des enjeux émergents de l'administration publique et des politiques publiques et selon les critères d'excellence en recherche du Programme des chaires de recherche du Canada. Le comité de sélection interne devra être représentatif des groupes sous-représentés, c'est-à-dire comporter au moins une personne de l'un de ces groupes. Le comité inclura:

- Trois professeures et professeurs qui auront droit de vote désignés par l'AP :
  - une personne ayant une expérience à titre de titulaire de Chaire (interne ou externe si nécessaire);
  - deux personnes détenant l'intérêt et les connaissances nécessaires pour évaluer les divers aspects des candidatures.
- Le Directeur de la recherche et de l'enseignement
- Une conseillère du Bureau de la recherche
- L'agente en matière d'équité, diversité et inclusion.

L'ENAP reconnaît l'incidence que peuvent avoir certaines circonstances personnelles – maladie, handicap, responsabilités familiales et communautaires (congé de maternité, congé parental, congé de maladie, congé pour prendre soin d'une ou d'un membre de sa famille ou ralentissement attribuable à une maladie chronique ou à un handicap) – sur le dossier de réalisations en recherche d'une candidate ou d'un candidat et assurera qu'elles seront dûment prises en compte dans le processus d'évaluation.

L'ENAP remercie à l'avance les personnes qui déposeront leur candidature. La décision du comité sera communiquée par courriel le 3 juillet 2025 à la personne directement concernée.